

Proposer du mentorat aux jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance

Break Poverty Foundation

Agenda et objectifs de cet échange

DURÉE

1  **L'ACCOMPAGNEMENT BREAK POVERTY**

5'

2  **LE MENTORAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?**

20'

Agenda et objectifs de cet échange

DURÉE

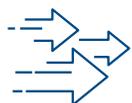
1



L'ACCOMPAGNEMENT BREAK POVERTY

5'

2



LE MENTORAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

20'

Vos interlocuteurs au cours de cet échange



Nadège Malti

Cheffe de projet
mentorat ASE

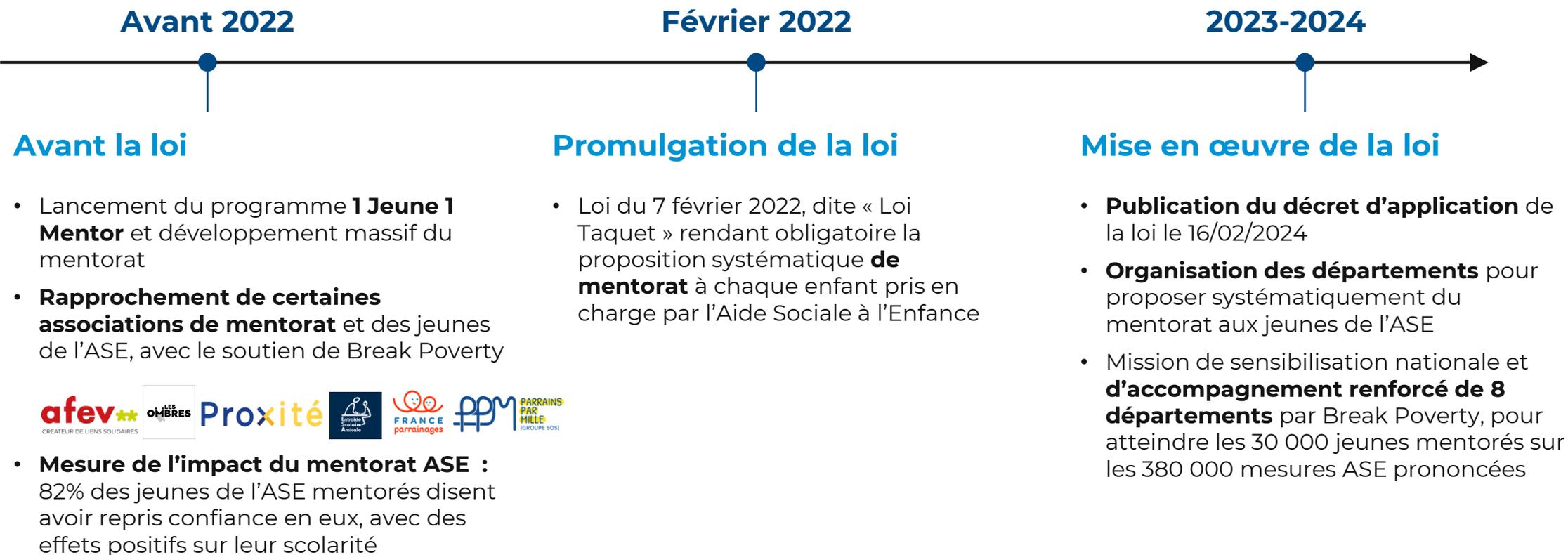


Marion Grange

Chargée de projet
mentorat ASE

BREAK POVERTY
FOUNDATION

Le mentorat de l'ASE – historique



A noter que le parrainage de proximité est également mentionné dans la loi du 7 février 2022 – mais qu'il s'inscrit dans un historique plus ancien, avec un périmètre différent du mentorat

Accompagnement des départements – 3 volets pour contribuer au changement d'échelle du mentorat de l'ASE

1 Sensibilisation générale de l'ensemble des départements

6 à 8 webinaires mensuels de sensibilisation sur le mentorat (principes, déclinaison opérationnelle, « bonnes pratiques »)

2 Accompagnement opérationnel renforcé pour 8 départements

Accompagnement **sur mesure** des départements via des **échanges individuels et des sessions de travail bilatérales**

3 Formalisation d'une feuille de route pour piloter le « sujet mentorat ASE »

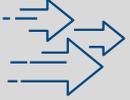
Organisation type & processus associés, outils **et bonnes pratiques** pertinentes, **calendrier de déploiement**

Agenda et objectifs de cet échange

DURÉE

1  **L'ACCOMPAGNEMENT BREAK POVERTY**

5'

2  **LE MENTORAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?**

20'

Qu'est-ce que le mentorat ? Qu'est-ce que le parrainage ?

Une **relation interpersonnelle, bénévole, sur le moyen-long terme**, entre un jeune et un mentor/parrain, basée sur les besoins du jeune, encadrée par une structure professionnelle (souvent une association)

Le mentorat



- Une durée d'accompagnement d'au moins **6 mois**
- Des objectifs construits avec le jeune qui peuvent porter sur **l'accompagnement ou l'orientation scolaire** ainsi que **l'insertion professionnelle**, tout en favorisant la confiance en soi, l'autonomie et l'épanouissement individuel
- Plutôt à partir de 11 ans : proposition systématique à **l'entrée au collège** pour les jeunes de l'ASE

Le parrainage



- Une **durée d'accompagnement souvent plus longue** (1 an de relation et plus)
- **Un lien socio-affectif** : création d'un ancrage supplémentaire via des moments partagés hors-les-murs en présentiel, soutien à l'ouverture socio-culturelle
- Un accompagnement qui peut **démarrer tout petit**

Un impact particulièrement marqué sur la scolarité des jeunes et leur situation socio-affective



Des jeunes plus engagés scolairement et dont les résultats sont meilleurs que les jeunes non-accompagnés



Des jeunes qui se sentent moins seuls et dont le capital social se renforce



Des jeunes dont le niveau d'ambition semble se renforcer



Des jeunes qui opèrent, pour certains d'entre eux, des changements constructifs dans leur vie quotidienne



82% des jeunes osent **d'avantage interroger le professeur** lorsqu'ils ne comprennent pas un cours



33% des jeunes non-mentorés **déclarent se sentir seuls**, contre 24% des jeunes mentorés



17% des jeunes non mentorés se **projetent dans un poste de direction** contre 30% des jeunes mentorés



40% des mentorés de +6 mois déclarent que le mentor a **permis d'arrêter des choses** qui le tiraient vers le bas

Plus généralement, pourquoi proposer du mentorat ?



Expérience valorisante

Le mentorat est une expérience **valorisante** pour le jeune, qui lui est **100% dédiée** et lui redonne **confiance** et renforce son **ambition**



Elargissement du réseau

Le mentorat permet au jeune d'**élargir son réseau** (personnel et professionnel)



Ouverture hors ASE

Le mentorat réduit le sentiment de solitude des jeunes en leur permettant de créer des **liens hors du système de l'ASE**



Effets positifs avérés sur le jeune

Détails page précédente



Nouvelles connaissances

Le mentor peut **partager ses connaissances** sur des dispositifs que les professionnels maîtrisent moins (p. ex., prise en main numérique, ParcoursSup)



Suivi individualisé

Les éducateurs avec plusieurs jeunes peuvent être frustrés de pas pouvoir se consacrer plus aux jeunes, le mentorat permet d'avoir un **suivi individualisé** pour chaque jeune mentoré



Enrichissement du suivi

Le mentorat est un dispositif qui se construit **avec l'ASE, en permettant d'avoir un regard extérieur sur le parcours du jeune et en tenant au courant** les éducateurs (ou assistants familiaux) **toute l'année** de l'avancement du dispositif

Qui sont les mentors ?

Formation et honorabilité



Les mentors sont **formés** par les associations et le **binôme est régulièrement suivi** par les chargés de mentorat (souvent salariés)



De plus, les B2 et FIJAIS de chaque mentor sont **vérifiés**

Motivations des mentors



Les mentors sont des bénévoles, qui veulent **se sentir utiles** et **aider** un jeune, souvent ils souhaitent aussi apprendre de leur binôme



Les mentors ne se présentent **pas en substitut** de l'éducateur ou de la famille

Types de profils



Les profils de mentor **varient selon les associations** mais sont adaptés à l'accompagnement proposé par leur association



Ils peuvent être **actifs, retraités, étudiants...**

Retour sur quelques idées reçues sur le mentorat de l'ASE



Le jeune a déjà un éducateur dédié avec lui. Le mentor va faire doublon....

Le rôle du mentor est complémentaire : il permet une écoute supplémentaire, un soutien renforcé sur du scolaire et de l'insertion, et une ouverture sur le monde extérieur



Les jeunes ont déjà trop d'adultes dans leur entourage

Les jeunes sont entourés de professionnels rémunérés pour les accompagner. Un mentor peut enrichir le réseau du jeune et rompre ce sentiment en constituant un point d'ancrage supplémentaire hors du système de l'ASE



Le jeune n'a pas besoin de soutien scolaire

Il ne s'agit que d'une dimension parmi d'autres. L'objectif est que le mentor et le jeune créent des liens en discutant, en réalisant des activités ensemble, etc.



Les mentors ne sont pas des professionnels de l'ASE

En effet, mais ils sont formés pour être mentor et sont suivis par l'association de mentorat pour s'assurer que le lien se passe bien



Ça va demander beaucoup de temps aux professionnels qui accompagnent les jeunes

Au contraire, ça va leur en faire gagner ! C'est du temps en moins passé sur de l'accompagnement scolaire ou de l'orientation professionnelle...



Il ne faut pas exclure la famille

Le mentorat n'est pas un substitut au lien familial : c'est une ouverture vers l'extérieur, qui requiert l'adhésion de la famille via une autorisation parentale

A l'heure actuelle, 9 associations nationales sont identifiées pour mener du mentorat de l'ASE



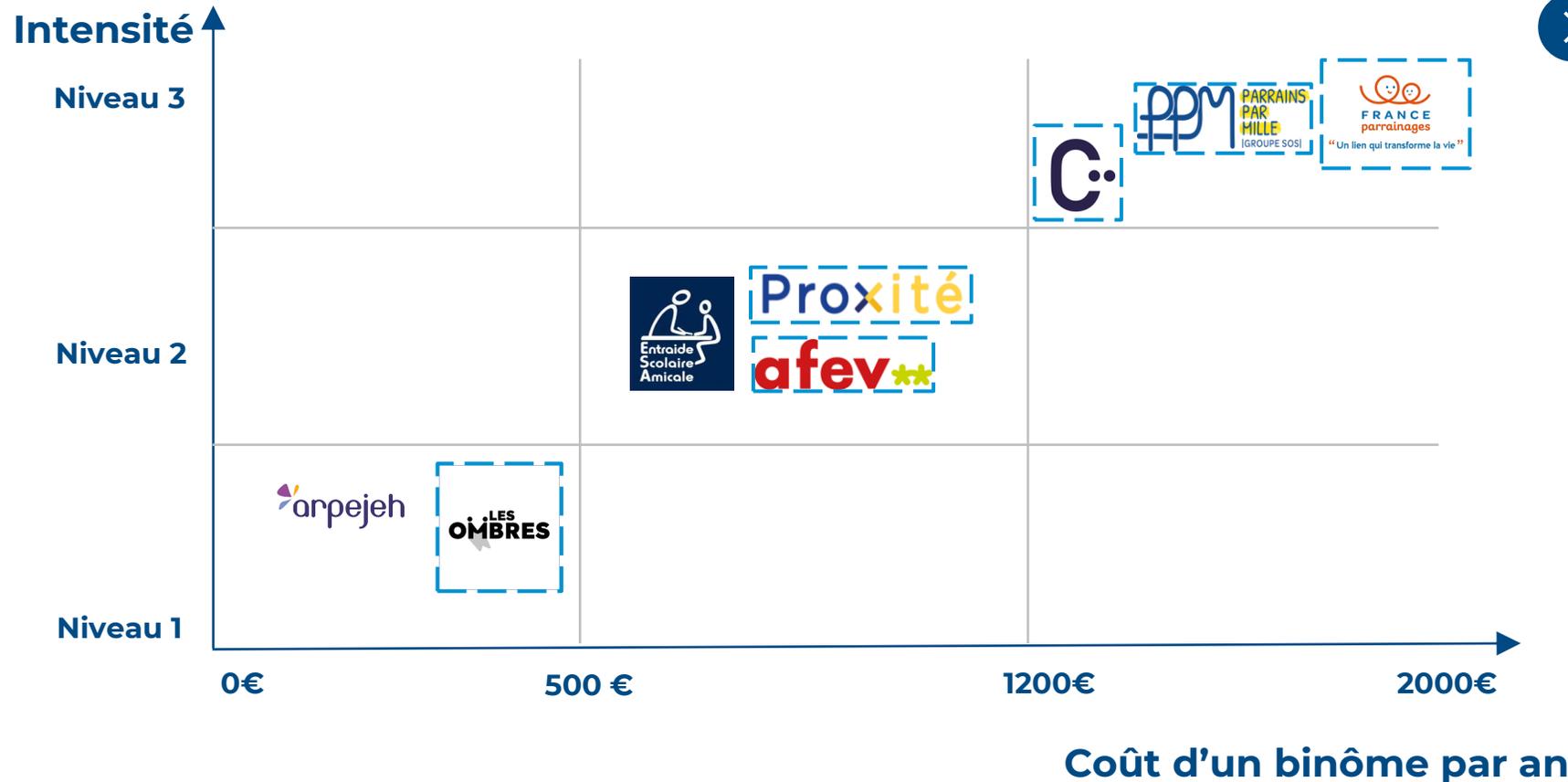
Proximité



CHAPITRE 2

Clarifier le positionnement de chaque association : intensité et coût

Associations avec un volume significatif de jeunes de l'ASE parmi les binômes totaux

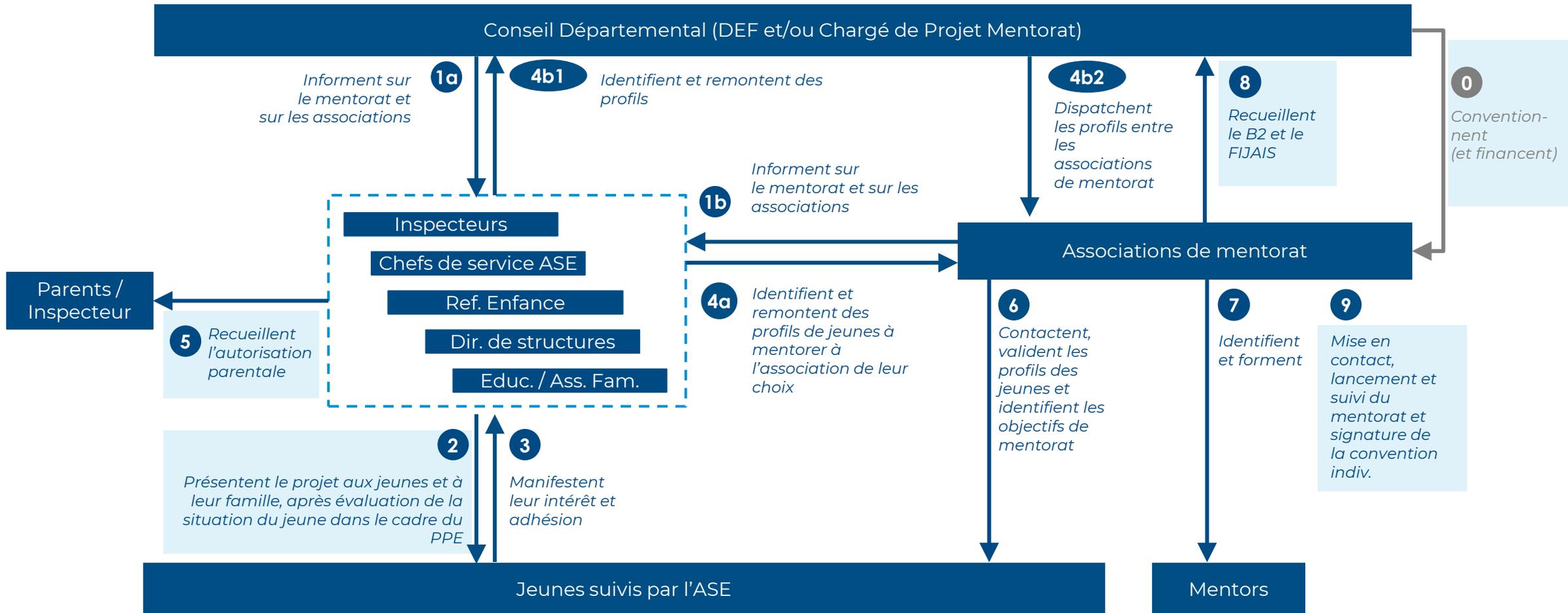


Pour chaque association, attribution d'un niveau d'« **intensité du cadre d'accompagnement** » de 1 à 3 sur les critères suivants :

- **Durée** du mentorat
- **Fréquence** du mentorat
- Rencontres en **présentiel ou distanciel**
- **Type d'implantation** (antenne en présentiel ou pilotage à distance)
- **Personnalisation du processus** de matching
- **Type de suivi des binômes** (appels, mails...)
- Formation et **suivi des mentors**
- Fréquence et **personnalisation des activités collectives**

Mobilisation des jeunes et lancement des mentorats – représentation des étapes clés pour lancer un mentorat

Etapes du décret



Prochaines étapes pour lancer du mentorat



Ne pas hésiter à contacter
le **Collectif Mentorat et
Break Poverty** pour un
premier échange

Alexis Bottollier :

alexis.bottollier@collectifmentorat.fr

Nadège Malti :

nmalti@breakpoverty.com



Participer aux
webinaires à venir

Merci !